



Le budget carbone de la Méditerranée dépassé d'ici 2035 : une réduction annuelle de 6 % est nécessaire, selon une nouvelle étude

Un nouveau rapport du Basque Centre for Climate Change (BC3) commandé par OceanCare alerte : la Méditerranée risque d'épuiser son budget carbone d'ici 2035.

Madrid, Espagne – Un rapport récemment publié par le [Basque Centre for Climate Change \(BC3\)](#), à la demande de l'organisation [OceanCare](#), souligne l'urgence d'agir pour respecter le budget carbone de la Méditerranée. Selon l'étude, la région est en passe d'épuiser son quota d'émissions compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris d'ici 2035. Pour éviter ce dépassement critique, les pays devraient réduire leurs émissions d'environ 6 % par an entre 2030 et 2050. Sans efforts significatifs, la Méditerranée s'écartera dangereusement des trajectoires climatiques soutenables, mettant en péril les écosystèmes, les ressources naturelles et les populations côtières.

Le rapport analyse la répartition du budget carbone et les trajectoires d'émissions pour les 21 pays signataires de la Convention de Barcelone, alors que la région subit un réchauffement accéléré. D'après les données du Mediterranean Center for Environmental Studies (CEAM, 2024), la température à la surface de la mer Méditerranée a augmenté de 1,5 °C au cours des 40 dernières années, compromettant la stabilité climatique et le bien-être de toute vie dans la région.

« La science dresse un tableau alarmant pour la Méditerranée face au changement climatique. Et pourtant, malgré les preuves accablantes d'un impact disproportionné dans cette région, la plupart des États riverains tardent encore à prendre les devants en matière de décarbonation », déclare Carlos Bravo, spécialiste des politiques océaniques à OceanCare.

« Maintenir le réchauffement de la Méditerranée en dessous de 1,5°C n'est plus envisageable – cette opportunité est déjà perdue. En revanche, il est encore possible de contenir la hausse des températures sous le seuil des 2°C, un objectif qui reste juridiquement contraignant au titre de l'Accord de Paris. Les pays méditerranéens doivent respecter l'engagement pris lors de la COP28 de la CCNUCC : amorcer une "transition vers l'abandon des combustibles fossiles" de manière juste, ordonnée et équitable. Ce processus doit marquer, sans ambiguïté, le "début de la fin" de l'ère fossile », poursuit Carlos Bravo de OceanCare.

« L'idée que la transition écologique puisse se faire en douceur appartient désormais au passé. Cette étude le montre clairement : la lenteur des gouvernements à agir nous oblige aujourd'hui à choisir entre accélérer radicalement la transition ou subir les conséquences d'un chaos climatique généralisé », conclut Dr María Victoria Román, auteure principale au BC3.

Le rapport analyse plusieurs approches de répartition du budget carbone restant (RCB) entre les pays méditerranéens, en s'appuyant sur leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et en utilisant le modèle d'évaluation intégré GCAM pour projeter les trajectoires d'émissions entre 2030 et 2100.

Conclusions principales :

- Tous les pays doivent accélérer leurs réductions d'émissions à partir de 2030 ; si les niveaux de 2023 persistent, le budget carbone régional sera épuisé dès 2035. Les émissions devront diminuer en moyenne de 6 % par an entre 2030 et 2050.
- Selon l'une des méthodes d'allocation, plusieurs pays ont déjà dépassé leur part équitable du budget et devraient cesser leurs émissions dès 2031.
- En appliquant une répartition du budget carbone fondée sur les émissions par habitant, la région méditerranéenne disposerait du budget le plus large (comparé à d'autres approches), ce qui exigerait une réduction annuelle moyenne de 5 % entre 2030 et 2050. Les émissions moyennes par habitant devraient ainsi passer de 4,24 aujourd'hui à 2,14 tonnes de CO₂.
- Tout retard dans la mise en œuvre des mesures de réduction rendra les efforts futurs plus brutaux, plus coûteux et moins efficaces.

Le rapport souligne également les implications majeures pour l'extraction des combustibles fossiles dans la région, notant qu'une part importante de ces ressources doit rester inexploitée pour atteindre les objectifs climatiques.

La Convention de Barcelone constitue un cadre stratégique clé pour renforcer la coopération régionale, favoriser le dialogue entre États et élaborer des plans d'action collectifs conciliant protection environnementale, équité sociale et stabilité économique. La 24e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP 24) se tiendra du 2 au 5 décembre 2025 au Caire, en Égypte.

FIN

Contact presse

- Carlos Bravo, Ocean Policy Senior Specialist at OceanCare, +34 626 998 241, cbravovilla@oceancare.org
- Nicolas Entrup, Director of International Relations at OceanCare, +43 660 211 9963, nentrup@oceancare.org
- María Victoria Román de Lara, Researcher at the Basque Centre for Climate Change (BC3), +34 667 804 934, mavi.roman@bc3research.org

Note aux éditeurs

À propos du rapport

L'étude s'appuie sur les niveaux d'émissions projetés pour 2030, tels que définis dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de chaque pays. À partir de 2031 et jusqu'en 2100, elle applique un scénario mondial compatible avec un budget carbone résiduel (RCB) de 900 GtCO₂ sur la période 2020–2100, fondé sur le modèle GCAM NDC-LTT. Ce scénario correspond à une probabilité de 50 % de limiter le réchauffement à 1,75 °C, ou de 83 % de rester en dessous de 2 °C d'ici la fin du siècle.

L'analyse établit des trajectoires d'émissions nationales selon différentes règles d'allocation équitable du RCB, en harmonisant les données historiques ainsi que les projections de population et de PIB. Les trajectoires sont construites de manière progressive, afin d'éviter des ruptures irréalistes dans les courbes d'émissions.

Cette étude s'inscrit dans la lignée des conclusions de la COP28 de la CCNUCC, qui a appelé à tripler les capacités d'énergies renouvelables et à doubler l'efficacité énergétique d'ici 2030, tout en visant la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Auteurs et publication

Le rapport a été rédigé par María Victoria Román, Emmie Vicedo-Choques, Arkaitz Usubiaga-Liaño, Dirk Van de Ven, Mikel González-Eguino, Jon Sampedro et Iñaki Arto, du Centre basque pour les changements climatiques (BC3), pour le compte de OceanCare.

Date de publication : Octobre 2025.

À propos d'OceanCare

Fondée en 1989 en Suisse, OceanCare est une organisation non gouvernementale internationale dédiée à la protection et à la restauration de l'environnement marin. Engagée dans une action à la fois scientifique, politique et éducative, OceanCare œuvre pour la préservation des écosystèmes marins et de la faune marine, avec une approche fondée sur la recherche, les projets de conservation et la sensibilisation du public. L'organisation se concentre notamment sur des enjeux majeurs tels que : la pollution marine (bruit sous-marin, plastique, substances chimiques), les changements climatiques, la chasse aux mammifères marins, les impacts environnementaux de la pêche industrielle. OceanCare agit en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire d'experts scientifiques, juridiques et politiques, et en développant des partenariats stratégiques avec des organisations de la société civile et des coalitions à l'échelle mondiale. L'organisation bénéficie du statut officiel de partenaire et d'observateur auprès de plusieurs conventions des Nations unies et autres instances internationales dédiées à l'environnement et à la biodiversité marine.

Pour en savoir plus : www.oceancare.org